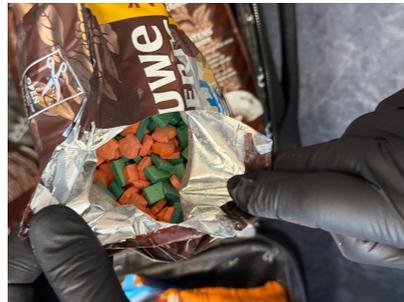
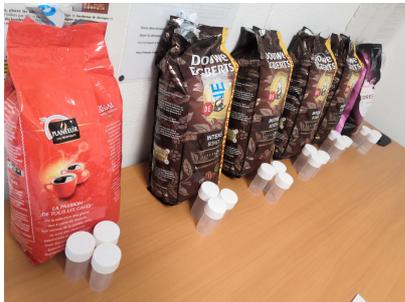


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 13 octobre 2025

### Saisie remarquable de 11,6kg de MDMA (Ecstasy) par la douane de Paris sur le vecteur ferroviaire au départ de la gare de Lyon



**Au départ de la gare Lyon, la brigade des douanes de Paris Sud a réalisé une saisie exceptionnelle de MDMA ou Ecstasy, grâce à un marquage du chien anti-stupéfiant et à la réactivité des agents de contrôle**

Le dimanche 28 septembre 2025, des agents de la brigade des douanes de surveillance de Paris Sud interviennent en gare de Lyon afin d'y opérer plusieurs contrôles de trains à l'arrivée et au départ de Paris.

En début de journée, le chien anti-stupéfiant VIGO marque nettement un individu qui s'apprêtait à embarquer sur un train à destination de Nice. Spontanément, l'homme remet aux agents des douanes deux sachets scellés par du ruban adhésif qu'il déclare contenir de la cocaïne (5g) et de l'herbe de cannabis (6g).

Les agents décident néanmoins d'approfondir le contrôle et, à l'ouverture de sa valise, ils découvrent qu'elle est remplie, non pas de vêtements, mais de paquets de sucreries et de café. Le poids des paquets de café paraissant anormal, l'un d'entre eux est ouvert et, au lieu de grains de café, il s'avère contenir des cachets de couleur verte et orange. Au total ce sont 6 paquets de café qui contiennent 11,6 Kg de comprimés qui seront identifiés comme étant de la MDMA, qui sous cette forme est aussi appelée Ecstasy.

Remis à la brigade des stupéfiants de Paris à l'issue de la procédure douanière, pour la suite des investigations, l'homme a été jugé en comparution immédiate et condamné à une peine de 15 mois d'emprisonnement, à une amende douanière de 11 000 euros et à une interdiction du territoire français pendant 10 ans.

La MDMA, molécule de la classe de l'amphétamine et des cathinones, est une drogue de synthèse ayant pour propriétés de dissiper les sensations de fatigue et de faim, de provoquer un sentiment d'euphorie et de toute puissance.

Les effets secondaires immédiats se traduisent par une forte transpiration, une accélération du rythme cardiaque, des nausées et maux de tête. Sur le long terme, des complications peuvent surgir liées à la fréquence des doses et au surdosage, avec des insuffisances rénales, des hépatites aiguës, des maladies cardiaques, des troubles du comportement et du sommeil, de l'attention et de la mémoire. La molécule a un effet toxique sur le cerveau.

La MDMA peut se présenter sous plusieurs formes : poudre, cristaux, comprimés. Lorsqu'on la trouve sous forme de comprimés elle est communément appelée Ecstasy.

Selon l'observatoire français des drogues et des tendances addictives, en 2022, en France, 8,2 % des 18-64 ans ont expérimenté la MDMA, tandis que la consommation dans l'année ne concerne que 1,8 % de cette population.

Les drogues de synthèse (MDMA, amphétamines) consommées en France proviennent majoritairement des Pays-Bas, première zone de production en Europe occidentale.

**Cette saisie illustre la sensibilité du vecteur ferroviaire en matière de transport des drogues de synthèse ainsi que la capacité de la douane française à appréhender les flux illicites sur l'ensemble du territoire. A cet égard, les 4 brigades de la direction régionale de Paris sont en capacité d'intervenir dans les 7 gares ferroviaires de la capitale, l'une d'entre elles étant également habilitée à procéder à des contrôles à bord des trains.**

En 2024, la douane française a saisi 451 kg d'amphétamines, tous vecteurs de transport confondus, soit une progression de 57 % par rapport à l'année précédente.

### [POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- [L'album photos : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/1voP0bfP9u](https://www.flickr.com/gp/douanefrance/1voP0bfP9u)

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE**

#### Contact presse :

Maeva DAYNAC, cheffe de la division surveillance des douanes de Paris, 06 64 57 10 03

[maeva.daynac@douane.finances.gouv.fr](mailto:maeva.daynac@douane.finances.gouv.fr)

Service de presse de la douane : Tél : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889

[presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)